

## Synthèse\_Atelier n°2\_ Ria d'Étel

L'enjeu de ce deuxième temps d'échange était de revenir sur les différentes problématiques qui ont émergé suite à une phase d'entretiens individuels et lors des diagnostics territoriaux partagés réalisés durant le premier atelier.

La première partie de cet atelier réunissant une dizaine de personnes (élus, représentants d'associations et riverains) a d'abord porté sur le choix des thématiques à aborder durant ce temps d'échange. Les participants ont ainsi choisi de travailler sur trois problématiques sur les sept proposées.

Qualité de l'eau
Ensablement
Urbanisme
Protection et préservation de la nature
Cohabitation entre les activités maritimes
Sentiers côtiers et SPPL
Concertation et participation du public

Les choix se sont portés sur la thématique de la qualité de l'eau ; celle de la protection et la préservation de la nature et la question de la cohabitation entre les activités maritimes. La problématique de l'ensablement de la Ria apparaît comme un enjeu important pour les acteurs, mais cette question est déjà traitée dans diverses commissions et réunions, c'est pour cette raison qu'elle a été écartée des réflexions lors de cet atelier. Les trois autres problématiques ont été envisagées comme complémentaires aux enjeux choisis, ainsi, elles ont été traitées sous l'angle de la qualité de l'eau en ce qui concerne l'urbanisme et de la protection et préservation de la nature pour ce qui a trait aux sentiers côtiers et à la SPPL. La concertation et la participation sont apparues comme des thématiques globales et ont été abordées de manière transversale au sein des trois thèmes choisis.

### 1) La qualité de l'eau (40 minutes d'échange)

Aspects positifs	Aspects négatifs
<ul style="list-style-type: none"><li>- Perception d'une amélioration de la qualité de l'eau ces vingt dernières années</li><li>- Un budget voté pour la remise en état des stations et des réseaux</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un manque de transparence dans les informations diffusées</li><li>- Un constat d'une méconnaissance de la part du grand public</li><li>- Pas de véritable système d'alerte</li><li>- Des informations qui ne sont pas diffusées et qui peuvent être difficiles à trouver</li><li>- Pas de site internet englobant l'ensemble des informations</li><li>- Pas de coordination entre les différentes analyses</li><li>- Des dysfonctionnements réguliers dans les réseaux d'assainissement</li></ul>

Les perspectives d'amélioration	Les acteurs au cœur des enjeux de la qualité de l'eau
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un état des lieux de tous les outils existants et à disposition et réfléchir à leur mise en valeur</li> <li>- Enjeu de communication : une meilleure diffusion de la connaissance, une communication pondérée des différents éléments</li> <li>- S'inspirer des outils utilisés concernant la qualité de l'air (trouver des indicateurs performants et pertinents et expliquer leur fonctionnement)</li> <li>- Faire preuve de d'avantage de pédagogie</li> <li>- Favoriser les échanges entre les différents acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les acteurs dépendants d'une bonne qualité de l'eau : Les ostréiculteurs, professionnels du loisir, usagers.</li> <li>- Les acteurs gestionnaires : Communautés de communes (AQTA &amp; CC de Blavet Bellevue Océan), la SAUR, Véolia, les collectivités territoriales</li> <li>- Les acteurs « médiateurs » : SMRE</li> <li>- Les acteurs qui peuvent avoir un impact sur la qualité de l'eau : les agriculteurs, les habitants, les municipalités par le biais de l'urbanisation</li> </ul> <p>= Un ensemble d'acteurs mais qui porte la communication ?</p>

Le tableau ci-dessus reprend les divers éléments échangés sur la problématique de la qualité de l'eau. Les participants ont mis en évidence **un manque de coordination entre les acteurs qui se répercutent sur les connaissances et les informations diffusées**. L'enjeu principal est, selon eux, **d'améliorer la communication entre les acteurs gestionnaires** notamment les deux communautés de communes présentes sur la Ria et l'ensemble des autres acteurs. Cependant, les participants ont alerté sur l'outil communication qui peut parfois fonctionner comme une « *arme à double tranchant* », il faut donc faire attention à la façon dont les acteurs s'en servent.

A l'issue de ce temps thématique, il a été acté **qu'un courrier serait envoyé aux communautés de communes et à l'ensemble des gestionnaires du réseau pour indiquer la nature des échanges sur ce sujet, ce qui ressort sur la thématique de la qualité de l'eau, sur la vigilance que les participants ont mis en évidence sur la question ainsi que sur leur désir d'être d'avantage mis au courant**. Ce courrier pourra, dans l'idéal, précéder **une réunion rassemblant l'ensemble des acteurs avec les communautés de communes pour échanger sur le sujet** et sur les moyens de diffuser les informations et d'améliorer la communication. Ce premier temps d'échange pourra être poursuivi par **une communication à destination du grand public**.

## 2) Cohabitation entre les activités maritimes (30 minutes)

Aspects positifs	Aspects négatifs	Les perspectives d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail sur l'entretien du balisage actuel en cours avec la DDTM (actuellement en suspens)</li> <li>- Baisse des demandes de mouillages</li> <li>- Pas d'extension des zones de mouillage</li> <li>- Evolution des modes de navigation, le paddle propose une navigation plus écologique mais non réglementée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohabitation difficile entre les différents types de navigation</li> <li>- Multiplication de la pratique du paddle qui rend la circulation difficile</li> <li>- Non-respect des limitations de vitesse</li> <li>- Pollution sonore parfois importante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien du balisage actuel dans le chenal principal et dans les chenaux secondaires qui mènent aux zones de mouillages</li> <li>- Ne pas mettre en place de carte marine</li> </ul>

Concernant la cohabitation des usages entre les activités maritimes, les participants ont fait état **d'une augmentation de la fréquentation de la Ria et observent une évolution importante dans les modes de navigation** (une croissance des locations de bateaux, un vieillissement des propriétaires de bateaux, une baisse des demandes de mouillage, une augmentation des nouveaux modes de navigation plus légers). L'enjeu principal concernant la cohabitation des activités maritime est de **limiter la fréquentation de la Ria pour pas que cela devienne impraticable**. Pour ce faire, les participants ont conclu qu'il ne fallait mieux pas mettre en place une carte marine, mais seulement **remettre en état le balisage actuel sans en mettre davantage sur la zone**. En effet, il semble que pour la majorité des participants l'amélioration du balisage est synonyme d'augmentation de la fréquentation : il convient de maintenir la ria comme une « *mer d'initiés* » et de « *ne pas aller plus loin que ce qui existe* ».

**La suite à donner à ces échanges est de reprendre contact avec les services de la DDTM pour réactiver la remise en état du balisage actuel.**

### 3) La protection et la préservation de la nature (30 minutes)

Aspects positifs	Aspects négatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une association « Sentiers d'Avenir » qui propose des tracés piétonniers alternatifs</li> <li>- Présence de bénévoles locaux passionnés et prêts à faire visiter le patrimoine des communes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet porté par la DDTM de la mise en place de plusieurs kilomètres de sentier dans le cadre de la SPPL (Servitude de Passage pour Piétons le long du Littoral).</li> <li>- Des projets de sentiers aux budgets très élevés</li> <li>- Questionnements sur l'entretien des sentiers</li> <li>- Les sentiers sont en contradiction avec la préservation de la nature (notamment le côté sauvage du fond de la Ria).</li> <li>- Amalgame dans la mise en œuvre du GR34, du DPIPR et de la SPPL par la DDTM à Locoal-Mendon</li> </ul>
Les perspectives d'amélioration	Les acteurs concernés
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager une réflexion sur les boisements en Ria d'Étel</li> <li>- Proposer des tracés de sentiers alternatifs en fond de Ria sans forcément passer au bord de l'eau</li> <li>- Recréer des cheminements doux avec plus de facilité dans les communes</li> <li>- Mettre en place des visites animées par des bénévoles permettant de faire découvrir le patrimoine naturel et historique et ainsi de sensibiliser sur les intérêts à préserver la nature sauvage du fond de la Ria.</li> </ul>	<p>Acteurs concernés par la mise en œuvre des sentiers : DDTM</p> <p>Les communes concernées par la mise en œuvre de la SPPL : Locoal-Mendon, Nostang, Landévant, Saint-Hélène, Belz.</p>

Concernant la thématique de la protection et de la préservation de la nature en Ria d'Étel, les échanges se sont focalisés sur **la mise en place de la SPPL par la DDTM dans le fond de la ria**, c'est-à-dire pour les communes de Locoal-Mendon, Nostang, Landévant, Saint-Hélène et Belz. Pour les participants la

mise en œuvre de ces sentiers, qui en accord avec la Loi de 1976, doivent passer au bord de l'eau, n'est pas du tout adaptée à la géographie du fond de la ria. L'association Sentiers d'avenir œuvre ainsi pour proposer **des sentiers alternatifs et intelligents qui feraient des détours dans les terres, avec des passages au bord de l'eau**, là, où cela est possible notamment par le biais de points de vue. La mise en œuvre des sentiers tels qu'ils ont été pensés par la DDTM entrerait en contradiction avec la protection de la faune et de la flore et la préservation du côté « sauvage » du fond de la ria. **L'enjeu est donc d'alerter les services de la DDTM sur ces sujets en appuyant le propos sur le fait que le fond de la ria n'est pas un territoire littoral comme les autres et qu'il faudrait adapter l'application de la loi de 1976 aux spécificités territoriales.** Les participants mettent également en évidence une perception de non-compréhension des acteurs locaux et des propriétaires de la part des services de l'Etat, ils indiquent que les propriétaires ne sont pas contre le passage dans leurs terrains, cependant ils ne souhaitent pas que soient mis en œuvre des travaux importants (platelages, passerelles, ponts, etc.) qui pourraient dégrader le paysage et la nature du fond de la ria. Enfin, les acteurs mettent en évidence l'existence de nombreux habitants passionnés par le patrimoine de leur territoire qui organisent des visites pour faire découvrir les richesses du fond de la baie. **Cette dynamique pourrait être renforcée et pourrait servir à sensibiliser les visiteurs et touristes à l'intérêt de préserver la nature en fond de ria.**

La suite de cet atelier concernant cette question prendra alors la forme d'un courrier relatant la nature de ces échanges et les demandes des habitants et participants au sujet de la mise en œuvre de la SPPL sur leurs territoires avec la proposition de tracés alternatifs qui leurs semblent plus adaptés à leur territoire.